

Prévention et gestion des risques : quelle résilience ?

Organisation :
CNFPT-INSET de Dunkerque
CEREMA

1 séminaire, 3 sessions, 3 sites

1^{er} Session 1 : 25 et 26 mars 2015

2^e Session 2 : 17 et 18 juin 2015

3^e Session 3 : 04 et 05 novembre 2015

1ère Session : DUNKERQUE



Centre d'études et d'expertise
sur les risques, l'environnement,
la mobilité et l'aménagement



Avec la participation de :



Prévention et gestion des risques : quelle résilience ?

1 séminaire, 3 sessions territorialisées

Depuis quelques années, les acteurs de la ville sont confrontés à de nouvelles notions : vulnérabilité, prévention des risques, gestion des crises, résilience... **Au fil du temps, la ville et les territoires se transforment pour répondre à de nouvelles attentes en mobilisant les savoir-faire disponibles. Ils améliorent ainsi leurs modes de fonctionnement et réduisent leurs anciennes vulnérabilités. Ce faisant, des problématiques nouvelles peuvent apparaître, posant la question de leur gestion.** Elles peuvent prendre des formes multiples : être liées à des risques naturels ou technologiques, au climat, à une déprise économique (désindustrialisation), à des difficultés sociales... Ces problématiques peuvent interagir et se traduire par des déséquilibres ou par des ruptures.

Dans le cadre de leur partenariat, **le CEREMA et l'INSET de Dunkerque-CNFPT proposent un séminaire de trois sessions sur cette problématique de la prévention et gestion des risques à partir d'exercices de mise en situation réalisés sur le terrain et avec la participation des acteurs locaux.**

Chaque session traitera des problématiques urbaines associées à différents types de risque (technologique, inondation, submersion marine, séisme), de façon à mettre les stagiaires en situation de travailler en interface avec les acteurs. Ils s'inscriront ainsi dans une démarche de résilience et de transversalité en dépassant les approches sectorielles.

La démarche pédagogique repose sur une implication active des participants qui sont acteurs du séminaire. Ils sont amenés à établir un diagnostic sur le cas d'étude qui leur est proposé, à interagir avec les acteurs rencontrés et à développer une analyse réflexive sur leurs pratiques professionnelles (gérer les incertitudes, les imprévus, s'adapter à des contextes différents...).

Ce séminaire s'adresse de manière transversale **aux cadres de direction des collectivités territoriales et à leurs chargés de mission ou chefs de projet « Risques », aux chefs de projet Aménagement-urbanisme, aux chargés d'études Environnement et aux cadres de la sécurité civile.** Les sessions sont également ouvertes aux élus. Les participants sont invités à suivre les trois séminaires (les sites des deux autres séminaires sont en cours de définition). La participation à l'intégralité du séminaire permet de capitaliser les apprentissages d'une session à l'autre.

La première session se déroulera les 25 et 26 mars 2015 à Dunkerque. Elle est co-organisée par l'INSET de Dunkerque-CNFPT, le CEREMA et la Communauté urbaine de Dunkerque, avec la participation de l'Association des Ingénieurs Territoriaux de France.

Programme de la session n°1 à Dunkerque

25 mars 2015

13h30 : Accueil des participants

Sylvie GUILLET – Directrice INSET de Dunkerque

13h45-14h00 : Présentation de l'ensemble du séminaire et de ses 3 sessions (objectifs, modalités pédagogiques et pratiques)

Laurent COTTIER – Coordonnateur pôle urbanisme-aménagement INSET Dunkerque

14h00-15h :

1. Enjeux d'une approche par la « résilience »
Bernard GUEZO – Responsable du Groupe Vulnérabilité Urbaine Eau Risques DTTV CEREMA
2. Présentation du terrain d'étude (contexte géographique, institutionnel et panorama des risques)
Grégory GALVEZ – Chargé de mission Risques majeurs Communauté urbaine de Dunkerque
3. Consignes et modalités pédagogiques pour l'exercice de mise en situation et répartition des groupes
Jean-Claude GALETTY – CEREMA
4. Questions - réponses

15h00-18h00 : Diagnostic « en marchant » (visites de terrain) :

- Repérage spatial et perception du contexte
- Diagnostic des risques
- Identification des problématiques, perception des ressources
- Questionnement destiné aux acteurs.

Cartes et cahier des charges seront mis à disposition.

18h00-19h00 : Synthèse écrite de l'observation du terrain par chacun des groupes et préparation de la table ronde du lendemain :

- Principaux problèmes identifiés
- Echelonnage dans le temps des problèmes à résoudre
- Les questions soulevées par le diagnostic

19h30 : Dîner convivial

26 mars 2015

9h00-10h00 : Table ronde avec les acteurs locaux (élu, professionnels, entreprises, associations...) à partir des questionnements soulevés lors du diagnostic en marchant

10h00-11h30 : Deux ateliers pour approfondir

- Atelier 1 : Quelles ressources pour agir ?
- Atelier 2 : Quelles difficultés à prendre en compte ?

Les acteurs locaux seront invités à participer aux ateliers.

11h30-12h00 : Restitution des ateliers avec synthèse des éléments capitalisables

12h00-13h30 : Pause déjeuner

13h30-14h30 : Evaluation des travaux

Jean-Claude GALETTY – Bernard GUEZO

14h30-15h30 : Apports méthodologiques

Clara VILLAR – Directrice d'études Résilience et crises DTTV CEREMA

15h30-16h00 : Synthèse de la session

INSCRIPTIONS :

Magali BEAU, assistante du service Aménagement et Développement Durable des Territoires
magali.beau@cnfpt.fr ou 03 28 51 32 33

RENSEIGNEMENTS :

Pour le CEREMA :

Bernard GUEZO, responsable du Groupe Vulnérabilité Urbaine Eau Risques, Direction technique Territoires et ville, CEREMA

bernard.quezo@cerema.fr ou 04 72 74 58 51

Pour le CNFPT :

Laurent COTTIER, coordonnateur du pôle de compétences Urbanisme-aménagement, INSET Dunkerque

laurent.cottier@cnfpt.fr ou 03 28 51 32 23

INFORMATIONS PRATIQUES

Lieu

La première session se déroulera à Dunkerque, dans les locaux de l'INSET :
Halle aux sucres, 9003 route du Quai Freycinet 3, 59140 DUNKERQUE

Pour les agents territoriaux,

Valorisables dans votre parcours de professionnalisation, les formations sont accessibles **SANS FRAIS D'INSCRIPTION.**

Les frais de déplacement et d'hébergement sont à la charge des participants.

Le déjeuner est organisé collectivement et pris en charge par l'INSET de Dunkerque.

Pour les non territoriaux,

En vertu de l'Article 3 de la délibération n°11/148 du CA du CNFPT du 14 décembre 2011, pour les personnes qui ne relèvent pas de la compétence du CNFPT (agents titulaires de la fonction publique territoriale ou autres agents publics territoriaux), un droit d'inscription de 150 € incluant frais pédagogiques et déjeuner sera demandé.

Le bulletin d'inscription vaut BON DE COMMANDE.

BON DE COMMANDE (POUR LES NON TERRITORIAUX UNIQUEMENT) Ce bulletin vaut BON DE COMMANDE. Le règlement se fera, à réception d'un titre de recettes, par mandat administratif, chèque ou virement bancaire. Soit : 150 € x 1 jour =150 € Le désistement d'un stagiaire dans un délai inférieur à 15 jours francs avant la date de début de la session entraîne le paiement intégral des frais de formation.	Date de la commande : Signature et cachet de l'autorité habilitée Nom et qualité du signataire
--	--

Le CNFPT facilite l'accueil des personnes en situation de handicap dans les sessions de formation qu'il propose. Merci de bien vouloir nous faire part, d'éventuels besoins d'adaptation afin de préparer au mieux votre accueil en formation.



BULLETIN D'INSCRIPTION

à retourner par courrier, mail ou fax,
à l'attention de Magali BEAU,
CNFPT – INSET de Dunkerque,
Halle aux sucres
9003 route du Quai Freycinet 3
59 379 Dunkerque Cedex 1
Fax : 03 28 66 07 72
Tél : 03 28 51 32 33
magali.beau@cnfpt.fr

Madame Monsieur

Nom :

Prénom :

Tél. : Mail :

Adresse personnelle :

.....

Date de naissance :

Collectivité - employeur :

Adresse professionnelle :

.....

Fonction et Service :

Grade :

Inscription au séminaire

**« Prévention et gestion des risques : quelle résilience ? »
Session n°1, 25 et 26 mars 2015, Dunkerque**

Sera présent au dîner du 25 mars Oui Non

Sera présent au déjeuner du 26 mars Oui Non

Signature du stagiaire

Signature de l'employeur

Les données personnelles recueillies font l'objet d'un traitement informatique qui a été régulièrement déclaré conformément à la Loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978. Elles sont utilisées exclusivement par le CNFPT pour assurer le suivi de votre demande d'inscription à un stage, et vous informer le cas échéant sur des actions de formation susceptibles de vous intéresser. Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de modification et de retrait des données qui vous concernent, en adressant votre demande à : CNFPT- INSET de Dunkerque – HAS 9003 route du Quai Freycinet 3. 59 379 Dunkerque